



**Procès-verbal de la 1^e séance de l'année 2024-2025
du Conseil d'établissement de l'école de Ramezay
Le 30 septembre 2024 à 18h30**

Présences :

Isabelle Bujold, directrice

Marie-Lou Mondou, agente de réadaptation

Chantale Boily, enseignante

Véronic Desrosiers, enseignante

Julie Ducharme, enseignante

Geneviève Morin, enseignante

Valérie Aubé, parent

Laurence Fournier, parent

Catherine Gosselin, parent

Audrey Morin Bernard, parent

Pierre-Luc Ross Pelletier, parent

Mélissa Tremblay, parent

Absence :

Nathalie Bernier, Technicienne en service de garde

**Autre
présence :**

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18h32, après la vérification du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Bujold fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Chantale Boily propose l'adoption de l'ordre du jour.

CRE.24-25-01

Adoptée à l'unanimité.

3. Mot de bienvenue

Mme Isabelle Bujold souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

Les membres se présentent à tour de rôle.



4. Questions du public

Aucun public

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2024

Madame Véronic Desrosiers propose l'adoption du procès-verbal avec modifications.

CRE.24-25-02

Adoptée à l'unanimité.

6. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Valérie Aubé présente les sujets abordés lors de la dernière rencontre du comité de parents du CSSDHR.

7. Révision du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 12 septembre 2024.

Mme Bujold présente le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des parents 2024-2025 pour révision.

Une correction est apportée à la liste des parents présents.

8. Élection de la présidence

Mme Valérie Aubé propose M. Pierre-Luc Ross Pelletier à titre de président du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

CRE.24-25-03

Adoptée à l'unanimité.

9. Élection à la vice-présidence

Mme Valérie Aubé se propose elle-même à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

CRE.24-25-04

Adoptée à l'unanimité.

10. Élection au secrétariat

Mme Laurence Fournier se propose elle-même à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

CRE.24-25-05

Adoptée à l'unanimité.



11. Dates des séances du conseil d'établissement 2024-2025 (adoption art.67)

Mme Isabelle Bujold propose un calendrier pour les séances de l'année 2024-2025. Nous convenons de 6 séances.

Discussion sur une possibilité de rencontre sous forme hybride, soit en vidéoconférence via TEAMS ou en présentiel. La direction doit obligatoirement être en présentiel.

Nous convenons que les rencontres de mai et juin sont en présentiel pour tous.

CRE.24-25-06

Adoptée à l'unanimité.

12. Visionnement des capsules 6 et 7 (formation obligatoire des membres du conseil d'établissement ((art. 53))

- Fonctions et pouvoirs du conseil (capsule 6)
- Verbes utilisés et distinction (capsule 7)

Mme Bujold explique le rôle d'un membre au conseil d'établissement et les principales décisions qui sont prises par le conseil.

Mme Bujold fera parvenir les documents et les liens internet pour les membres des conseils d'établissement à tous afin que les membres puissent visionner les capsules ou faire la lecture des documents (cahier du membre, capsules thématiques).

13. Règles de régie interne (adoption art.67)

Des modifications sont proposées afin de s'ajuster au projet de loi 23.

- Afficher sur la page Facebook les dates de rencontre du CÉ pour les parents des élèves.
- Si plus de 3 absences consécutives aux rencontres, le mandat du membre est automatiquement interrompu. Le CÉ doit alors trouver un membre remplaçant
- La durée du mandat de parent substitut est de 1 an.

Mme Chantale Boily propose l'adoption des règles de régie interne avec les changements proposés.

CRE.24-25-07

Adoptée à l'unanimité.

14. Déclaration d'intérêt des membres (art.70)

La déclaration est complétée et signée par chacun des membres du conseil d'établissement en début de rencontre.



15. Budget annuel du conseil d'établissement 2024-2025

Le budget annuel pour le conseil d'établissement est de 500\$. Il peut servir au remboursement des frais de garde pour assister aux séances. Le montant restant pourra servir pour un buffet lors de la dernière rencontre de l'année.

Mme Mélissa Tremblay propose l'adoption du budget du CÉ pour l'année 2024-2025.

CRE.24-25-08

Adoptée à l'unanimité.

16. Sorties et activités (art.87)

Présentation du document résumant les sorties planifiées à ce jour par Mme Bujold. Il est à noter que 2 sorties gratuites dans un lieu culturel à l'extérieur de l'école doivent être planifiées chaque année.

L'an dernier, le CÉ avait adopté une proposition visant à limiter à 35\$ le montant annuel pouvant être demandé aux parents pour des sorties.

Mme Chantale Boily propose d'augmenter cette limite jusqu'à 40\$ en raison de l'augmentation des coûts reliés aux sorties.

CRE.24-25-09

Adoptée à l'unanimité.

Explications de la complexité de la démarche de trouver des activités culturelles dans la région par Mme Véronic Desrosiers (temps, localisation, respect de la notion de « lieu culturel », autobus, coût, offre d'activité, âge).

Les sorties manquantes dans le tableau résumé sont à venir.

Mme Véronic Desrosiers propose d'adopter la liste des sorties telle que présentée.

CRE.24-25-10

Adoptée à l'unanimité.

17. OPP et campagne de financement

Différentes options sont discutées pour des campagnes de financement.

Mme Bujold explique que la fondation Pro-Études est en questionnement au sujet de son offre de service et de son financement. Pour le moment, aucune campagne de financement à laquelle nous pourrions contribuer n'est prévue.

Un montant d'environ 5000\$ est à recevoir du Grand Défi Pierre-Lavoie à la suite d'un parrainage lors d'une année antérieure. L'école devra soumettre un projet visant à permettre aux élèves d'être actifs.

Discussion au sujet d'une campagne de financement avec l'entreprise *Colle à moi*. Il s'agit d'une ristourne sur les ventes associées avec une publicité de notre école. L'enjeu est que nous n'avons aucune possibilité de vérifier si la somme reçue est conforme aux ventes réalisées. En cas de problème ou de commande non reçue l'école est associée à l'entreprise.



Dates à valider avec Mme Bigras pour les activités organisées avec l'OPP

Soirée cinéma : 13 décembre

Évènement hockey : 8 février

Porte ton pydj : 23 février

Activités pour Halloween : le comité responsable à l'école transmettra ses besoins de soutien à l'OPP

Pour Noël quelques options sont discutées et seront rediscutées à la prochaine rencontre

18. Modalités d'utilisation des équipements de l'école et des services de soutien administratif par l'OPP (art. 96.4)

Soutien possible pour l'OPP par le personnel de soutien administratif de l'école. Les échanges se font par le biais de Mme Bujold.

19. Varia

Une discussion a lieu sur le temps d'écran à l'école et entre autres au service de garde. Des préoccupations sont transmises.

Une vérification sera faite par Mme Bujold à ce sujet.

20. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée proposée par Mme Chantale Boily à 20 h 30.

CRE.24-25-11

Adoptée à l'unanimité.

